

Bien vivre à

Octobre 2017



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS MENSUEL

SOMMAIRE

Le Mot du Maire
Etat Civil
Fermeture du cimetière
Ramassage des encombrants
Réunion publique STEP
Travaux
TNT
Journées du Patrimoine 2017
La gratuité
Transports personnes âgées : nouvelles modalités
Changement d'heure
Médiathèque municipale
Recette du mois
Le conseil du jardinier
Agenda des associations
Nouvelles du RPI

Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac
Hélène Certain Madern
Albert Cigagna
Délia Sartor
Eric Tritz

Rédaction administrative

Maryse Bordes
Nathalie Mailleau

*Imprimé par la Mairie de
Mazères-s/-Salat*



Concert des ENCANTAT'S à la bougie

DIMANCHE 8 OCTOBRE à 15 h
à la chapelle Sainte-Matrone

Libre participation aux frais

LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

Vous venez de recevoir vos avis d'imposition sur la taxe d'habitation, la taxe foncière et les ordures ménagères. Vous avez constaté une hausse de la fiscalité et donc une augmentation de vos impôts locaux. La situation financière dégradée de la nouvelle communauté de commune au moment de la fusion a imposé aux élus ces augmentations. La politique de désengagement de l'Etat et le transfert de compétences sans les moyens nécessaires pour les exercer ont pesé sur la situation financière de la collectivité. Les 3 budgets de fonctionnement des ex EPCI étaient déficitaires.

La nouvelle organisation intercommunale s'est mise en place le 1 Janvier 2017.

L'objectif prioritaire est d'atteindre l'équilibre budgétaire. La fusion des communautés de communes a été imposée par la loi NoTRE. Elle nous fait obligation d'harmoniser les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière bâtie et non bâtie. L'harmonisation sera faite sur 3 ans ; vous trouverez les éléments dans le tableau joint. Les taux seront identiques en 2019 sur tout le territoire. Les mesures pour rétablir l'équilibre financier ont été prises : réduction drastique des coûts de fonctionnement, gel de tous les investissements et augmentation des impôts locaux. Le budget prévisionnel voté pour 2017 sera respecté, tous les indicateurs le démontrent et le retour à des finances saines doit être atteint au plus tard en 2019. Un travail va être entrepris pour avoir une vue globale de la fiscalité des communes et de la communauté de communes pour maîtriser au mieux l'évolution de la fiscalité locale. Je ne manquerai pas de vous proposer une rencontre publique à la fin du premier trimestre pour faire un point d'étape sur ces questions sensibles.

La hausse de la taxe des ordures ménagères constatée sur votre avis d'imposition compense l'augmentation de la taxe de pollution décidée par l'Etat et le coût du traitement des déchets.

Au 1 Janvier 2018 l'Etat va transférer la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévisions des Inondations (GEMAPI) aux communautés de communes sans les moyens financiers pour exercer cette nouvelle compétence. Les financements des travaux se feront par une taxe dite GEMAPI qui apparaît sur votre avis d'impôt (sans chiffre cette année) ou par le budget principal de la communauté de communes. Cette taxe si elle se met en place est fixée par la communauté des communes, elle est forfaitaire par habitant.

Comme vous avez pu le constater la commune de Mazères et le Conseil Départemental de la Haute Garonne n'ont pas modifié les taux d'imposition. Pour notre commune c'était un engagement. Les décisions prises par ailleurs nous incitent à maintenir le cap pour ne pas aggraver la fiscalité des familles. Nous sommes à mi-mandat, nous ferons un point d'étape fin Novembre 2017 à l'occasion d'une rencontre que nous allons organiser.

Le terrorisme aveugle, lâche, inhumain a frappé une nouvelle fois sur notre territoire national. Elles s'appelaient Morane 20 ans et Laura 21 ans. Je veux avoir une pensée pour ces victimes innocentes de la gare Saint Charles à Marseille, leurs familles, leurs proches, les assurer de notre compassion; je condamne avec la plus grande fermeté ce nouvel acte barbare qui a enlevé la vie à deux jeunes filles.

Nous sommes au côté des Marseillais et nous leur exprimons notre solidarité.

Je veux saluer les forces de l'ordre qui agissent au quotidien pour notre sécurité. Je veux remercier les soldats de l'opération "sentinelle" qui sont intervenus rapidement pour maîtriser l'assassin.

Ne nous résignons pas, restons déterminés à vouloir vivre debout et libres au travers de nos valeurs de la République.

Bien à vous.

Le maire

Jean-Claude Dougnac

Etat Civil

Décès :
Patricia FERRER le 12 septembre 2017
à Toulouse

Fermeture du cimetière

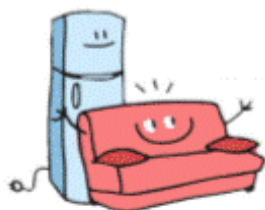
En période de Toussaint, du vendredi 27 octobre au vendredi 3 novembre, le cimetière de Mazères sera ouvert uniquement de 8 h à 18 h. Il restera fermé en dehors de ces horaires.

Ramassage des encombrants

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu le :

Mercredi 18 octobre 2017
à partir de 8 h

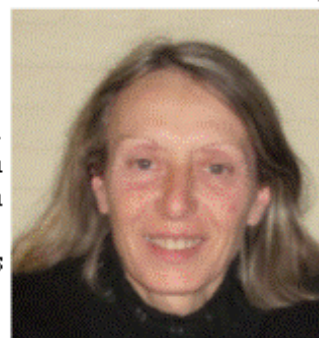
Toute personne intéressée est priée de s'inscrire auprès du secrétariat de mairie **avant le mardi 17 octobre à 16 h 30** au 05.61.97.48.22.



Hommage

P. 3

Patricia Ferrer, 54 ans à peine nous a quitté. Née à Toulouse le 8 mars 1963, elle vivra son enfance et son adolescence dans la ville rose où elle poursuivra ses études au sein d'une famille simple.



Ce sera ensuite la rencontre et le début d'une longue vie partagée de 36 ans avec Christian Contin.

Le couple s'installera en 1993, avec leur petit Damien âgé de 2 ans, chemin du Latéral à Mazères.

Patricia sera recrutée comme agent d'accueil au collège de Salies et secondera Christian dans son activité d'artisan technicien télévision, puis dans son atelier Dep'Recycle.

Hélas la maladie s'installera en elle en octobre 2016. Avec courage et volonté, elle fera front jusqu'à cette issue fatale.

Unanimement appréciée et reconnue dans son activité professionnelle comme dans son environnement, Patricia laisse l'image d'une femme simple, discrète, mais toujours avenante.

À Christian son compagnon, Damien son fils, nous témoignons de notre amitié.

Tableau des taux des taxes locales Communauté de Communes Cagire Garonne Salat (C.G.S)

Taxe d'habitation

	2016	2017	2018	2019
Ex CC Salies	10,41	11,33	11,49	11,65
Ex CC 3V	11,11	11,8	11,72	11,65
Ex 3CSM	11,65	12,16	11,9	11,65

Taxe foncière bâti

	2016	2017	2018	2019
Ex CC Salies	0,58	1,06	1,54	2,03
Ex CC 3V	0,13	0,76	1,39	2,03
Ex 3CSM	2,03	2,03	2,03	2,03



Taxe foncière non bâti

	2016	2017	2018	2019
Ex CC Salies	3,01	4,03	5,06	6,09
Ex CC 3V	4,36	4,94	5,51	6,09
Ex 3CSM	14,86	11,94	9,01	6,09



TNT

Le 3 octobre notre région sera concernée par des modifications de fréquence de la TNT.

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et si vous avez des difficultés de réception, vous devrez le 3 octobre procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes TNT.



Journées du Patrimoine 2017

Quelle photo choisir pour illustrer la manifestation organisée par la Mairie de Mazères, l'A.R.C.S.M., l'association du musée Rizla+ et Mazères Animations ?

La chapelle sur fond de ciel bleu a déjà été publiée sur le bulletin de septembre ? Donc, non.

Une image des musiciennes et musiciens du concert de l'apéritif sans le son ? Pas question.

Bref, notre choix c'est une photo « 3 en 1 » avec des vieilles pierres, l'olivier de la paix planté en 2016 (qui se porte bien) et les préparatifs du repas du dimanche 17 (avant l'arrivée de l'orchestre et des convives).

L' A.R.C.S.M. (Association pour la Restauration de la Chapelle Sainte-Matrone) organise le **8 octobre 2017 à 15 h** un nouveau concert à la bougie avec le groupe vocal « les Encantat's ». C'est la 3^e fois.

Un commentaire pour ceux qui ne connaissent pas : *ça vaut la peine !* Venez nombreux, mais pas trop nombreux ! L'acoustique est bonne mais la capacité n'est pas celle de la salle du 1^{er} Mai.

Libre participation aux frais.



Les préparatifs des Journées du Patrimoine 2017

La gratuiterie

La gratuiterie est un espace pour déposer et récupérer gratuitement des objets (en bon état !).

Vêtements, vaisselle, informatique, outils, jouets, déco, objets divers, déposez tout ce qui vous encombre et récupérez ce qui vous plaît.

La gratuiterie se trouve dans le bâtiment La-croix (entrée place Victor Bonzom).

Elle est ouverte les :

- mercredi de 13 h à 17 h
- samedi de 10 h à 13 h

N'hésitez pas à venir nous rendre visite !

Tél : 06.73.58.56.97

MC VOLLEY

Le MCV (MAZERES CASSAGNE VOLLEY CLUB) propose des animations volley-ball pour les enfants de 10 à 12 ans.

L'association est en cours d'affiliation à la FFVB.

Venez nous retrouver :

**les Mercredis
de 17 H 30 à 18 H 30
Salle du premier Mai**

Contact 06 25 76 01 72



Transport personnes âgées : nouvelles modalités

Suite à la loi NOTRe portant sur la réorganisation des territoires de la République, le Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Âgées a été dissout. Cette compétence a été reprise par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne. Les modalités de délivrance de la carte (désormais carte Pastel) ont changé à compter du 1^{er} septembre 2017.

Pour bénéficier des transports gratuits sur le département il faut :

- Être âgés de 65 ans et plus.
- Résider sur une commune du Département de la Haute-Garonne ayant établie une convention avec le département

- Être non imposable.

Le formulaire de demande est à retirer à la Mairie.

Les pièces suivantes doivent être jointes au dossier :

- une photographie d'identité aux normes actuelles,
- la copie de la carte d'identité ou du passeport,
- la copie de l'avis de non-imposition sur le revenu.

La carte Pastel et les bons gratuits (correspondants à 24 trajets au maximum par an) seront envoyés directement par le Conseil Départemental aux personnes âgées bénéficiaires.

Ecole de rugby

L'école de rugby a repris son activité depuis la mi-septembre. Elle compte actuellement 99 licenciés mais tous les enfants qui veulent nous rejoindre seront toujours les bienvenus. Les entraînements ont lieu le mardi et vendredi à 18h pour les M14, le mercredi après-midi de 14 h à 16 h pour les M6 et M8 et de 16 h 30 à 18 h pour les M10 et M12.

Il y a également entraînement le vendredi soir pour les M12. Une présentation de l'ensemble de l'école de rugby est prévue le dimanche 15 octobre juste avant le match de nos séniors.

Vous pourrez aussi voir l'équipe de nos M12 le samedi 7 octobre lors de leur premier plateau à domicile .



MCS Rugby

Séniors

Après une excellente préparation et le succès en challenge du Comminges, 2 victoires pour débiter le championnat pour notre équipe fanion vainqueur à Moissac 18-12, puis à domicile, L'isle-sur-Tarn 39-3 qui prend ainsi la tête de la poule 2 honneur ; petite défaite pour la B à Moissac 15-12 et large succès à domicile.

La saison est bien lancée, avant un mois d'octobre chargé :

- 1/10 à canton d'Alban 81
- 15/10 MCS - Bressols
- 22/10 à Caussade 82
- 29/10 MCS - TUC

A l'occasion de la venue de Bressols 15/10 le club organise un repas avant match .

15 € pour abonnés 23 € avec l'entrée pour non abonnés

Entrée gratuite pour 2 parents d'enfants école de rugby

14 h rencontres équipes B

PRESENTATION ÉCOLE DE RUGBY

15 h 30 rencontre équipes A

POUR LE REPAS INSCRIPTIONS au 06.86.40.70.90 et 06.59.05.33.52

CADETS JUNIORS

La compétition débutera le 07/10 pour nos jeunes

L'équipe juniors compétition Balandrade 2 équipes cadets (teulière A à 15 et B 12) ont été engagées dans le cadre du regroupement Portes du Comminges (MCS-UCF).

Un début prometteur durant les 2 week-end réserves au rugby à 7 est à noter.

Changement d'heure

On change d'heure



Le passage à l'heure d'hiver aura lieu le :

dimanche 29 octobre

A 3 h du matin, il sera en réalité 2 h.

Pensez à retarder vos montres et horloges d'une heure !

Origine du changement d'heure

Le Royaume-Uni et l'Irlande ont été les premiers pays à avoir adopté cette mesure lors de la Première Guerre mondiale.

La première mise en place du passage à l'heure d'été en France date de 1916 dans un but d'économie d'énergie grâce à une heure d'ensoleillement naturel de plus le soir. Ce système a été abandonné en 1945.

La seconde instauration du changement d'heure en France date de 1975 après le choc pétrolier de 1973-1974. L'objectif principal était une nouvelle fois la réalisation d'économies d'énergie et ainsi réduire les éclairages artificiels afin de profiter davantage des heures d'ensoleillement.

En 1998, l'ensemble des pays de l'Union européenne ont mis en place le changement d'heure afin de faciliter les échanges.

Une directive a été prise en 2001 en vue d'une harmonisation complète.

BCM Tennis

Le 22 septembre dernier ont eu lieu les assemblées générales ordinaire et extraordinaire du club.

- AG Extraordinaire : modification des statuts les mandats du Comité Directeur et du Bureau sont alignés désormais sur les années Olympiques (2020, 2024...)

De plus il a été précisé que les salariés du Club ne sont pas éligibles au Comité Directeur et au Bureau. Ces deux mesures ont été adoptées à l'unanimité.

- AG Ordinaire : Les bilans, moraux, financiers et le budget prévisionnels ont été validés à l'unanimité. Parmi les points évoqués la mise en route de l'activité PADEL dès cette année a suscité un grand succès.

Le Comité Directeur s'est ensuite réuni pour désigner les membres du bureau pour la même durée de mandat. Le nouveau bureau a été élu :

- ✘Président : M. JOURDAN Gilbert
- ✘Vice-Président : M. COURTOUX Jérémie
- ✘Trésorier : M. LIVOTI Antoine
- ✘Secrétaire : M. CAZELLES Ludovic
- ✘Secrétaire Adjointe : Mme RAUFAST Emmanuelle



SAISON 2018 BCM TENNIS

Le club compte plus d'une centaine de licenciés et bénéficie d'une école de tennis tous niveaux du lundi au vendredi et plusieurs équipes jeunes et adultes participant toutes aux différentes compétitions locales, départementales et régionales.

STRUCTURES

2 courts extérieurs à Casagne
3 courts extérieurs à Boussons
1 salle polyvalente à Mazères
1 salle omnisport à Boussons

TARIFS ANNUELS

POUR TOUS : COTISATION (Adhésion au club, Licence et accès aux courts)

JEUNES → 50 €

ADULTES → 70 €

POUR LES PLUS MOTIVÉS : DIFFÉRENTES FORMULES DE COURS

Les entraînements sont dispensés par deux professeurs diplômés d'État : Marc FAGGIONATO et Fabrice PALAZZI.

JEUNES

Initiation (1h par semaine) → 60 €

Perfectionnement (1h30 par semaine) → 80 €

Club Junior (1h + 1h30 par semaine) → 110 €

Compétition (1h30 + 1h30 par semaine) → 120 €

ADULTES

Loisirs (1h par semaine) → 95 €

Perfectionnement (1h30 par semaine) → 115 €

Compétition (1h + 1h par semaine) → 135 €

Compétition Plus (1h + 1h30 par semaine) → 145 €

+ Réduction Famille à partir du 3ème licencié
CHEQUES VACANCES / COUPONS SPORTS ACCEPTES

1 ou plusieurs chèques avec étalement possible d'encaissement

CONTACTS

Les professeurs diplômés d'État du Club :

FAGGIONATO Marc 06 85 64 67 76

PALAZZI Fabrice 07 77 83 44 69

Adresse mail du Club : bcm-tennis@orange.fr

REPRISE DES COURS

LUNDI 11
SEPTEMBRE

Boxing Club du Salat

Cours de baby Boxe Educative 2017/2018

Encadré par : Juan RODRIGUEZ, Pascal WEIHSS, Xavier PELLERIN et Nordine EL ATLATI.

Planning : Tous les Mardis de 18h15 à 19h30.
âges des enfants : à partir de 6 Ans.

Tarif : 40 euros pour la saison avec prêt de matériels (gants, casques, sac de frappe, patte d'ours...).

Lieu : Salle du 1^{er} Mai à Mazères-sur-Salat.

Déroulement : 3 temps :

- 1^{er} échauffement avec footing, exercice corporel, musculation, shadow et étirement dynamique.
- 2^{ème} : Leçon collective et individuelle.
- 3^{ème} : Corde, sac, étirement passif et relaxation.

Objectifs : Accéder à un meilleur équilibre physique et mental à travers une activité lu-

dique, technique développant l'endurance, le sens de l'effort, le respect des règles, de l'autre et des différences.

Moyens : Cours au gymnase de Mazères-sur-Salat. Possibilité de sortie extérieure en rapport avec la boxe anglaise exemple : aller voir un entraînement dans un club ou participer à un gala de boxe éducative. Projet à court terme de participer et organiser des rencontres entre clubs ayant des baby boxeurs.

Résultat et Evaluation :

- Etre acteur de l'activité,
- Assiduité, ponctualité,
- Comportement social,
- Respect des règles et du cadre,
- Développement du sens de l'effort,
- Développement de l'endurance,
- Développement de la motricité,
- Développement du rapport à l'autre,
- Maîtrise de l'agressivité,
- Prendre conscience de son corps et de ses capacités.

Les entraîneurs du Boxing Club du Salat



Médiathèque municipale

Le règlement des nouvelles adhésions ou du renouvellement des adhésions à la médiathèque municipale devra se faire désormais au secrétariat de mairie après réception de la facture transmise par le Trésor Public.

En effet, la perception de Salies-du-Salat n'encaisse plus les factures inférieures à 15 €.

D'autre part nous vous informons que le fonds imprimé va être renouvelé le 24 octobre prochain.

Au total, environ 1000 nouveaux ouvrages vont venir intégrer les rayonnages de notre médiathèque. Nous sommes à votre écoute pour répondre à vos envies : merci de nous communiquer les titres des ouvrages, les noms des auteurs ou les sujets qui vous intéressent.

N'hésitez pas à nous contacter au 05.61.97.46.52 ou au 05.61.97.48.22

Les Apartés

La reprise des cours de théâtre de l'association les Apartés se fait dès le 19 septembre. Les cours sont gratuits tout le mois de septembre !

Nouveau: Un cours adulte le vendredi soir, venez découvrir l'activité et vous offrir un moment ludique de détente et de partage.

Rappel: CP CE1 CE2 : mardi de 17h à 18h30
Moyenne et Grande Section : mercredi 14h à 15h

CM1, CM2 et 6^{ème} : vendredi 17h à 18h 30

Adolescents : vendredi de 18h45 à 20h15

Adulte : vendredi de 20h30 à 22h

En raison d'un grand nombre d'appels, un cours pour la section CM, 6^{ème} risque de s'ajouter le mercredi de 15h à 16h30.

Renseignements et réservation obligatoire par téléphone: 07.71.76.47.17.

Le spectacle Mon Arbre, fablette pour les 0-6 ans sera programmé au théâtre du Chapeau rouge de Toulouse du 14 au 17 décembre 2017.

Bonne rentrée à tous !

Gym loisir

Après un été bien rempli pour tous les adhérents du club nous voici sur les bancs de la rentrée. Quelques difficultés de recrutement de coach sportif, qui se sont soldées positivement par la présence de Mélodie, n'ont pas altéré notre optimisme et nous voilà donc repartis pour une saison sportive le mercredi soir, tous les 15 jours, de 20h30 à 21h30. Début des cours le 4 octobre 2017 à la salle du 1^{er} Mai. Je tiens d'ailleurs à remercier la mairie de Mazères d'avoir répondu favorablement et rapidement à notre nécessité de changer de créneaux jours-horaires.

Nous vous invitons donc à découvrir notre activité et vous souhaitons une bonne rentrée à tous.

MCS Montagne

Les sorties du mois :

⊗ *Samedi 7* : but Via Ferrata, accès Vicdessos, départ 7h.

⊗ *Mercredi 11* : but Etang de Peyre-grand, accès Bouichet, départ 7h, durée 6h.

⊗ *Samedi 21* : but Lac de Bareilles (sortie de nuit + brâme du cerf refuge du Mont Né), accès Port de Bales, Etang de Bareille), départ 7h, durée 4h.

⊗ *Mercredi 25* : But Port d'Ourdissetou, accès Rioumajou, départ 7h, durée 5 h 30.



ASA

◇ Jeudi 5 : sortie journée Parc animalier, Pic du Jer, Château de Lourdes, sur inscription.

◇ Jeudi 12 : Marche à Cérissols, rendez-vous à Salies à 13h15, départ à 13h45 de la place de l'église.

◇ Samedi 21 : Théâtre le chamailleries par la compagnie Salat sur scène, à 20h30 salle des fêtes de Mane.

◇ Lundi 23 : marche à Arnaud Guilhem, rendez-vous 13h15 Salies, départ 13h45 de la Place.

◇ Vendredi 27 : visite de l'exposition Sylvain Meschia à l'office de tourisme de Martres Tolosane, à 15h.



APEAI

L'ALAE de Mazères accueille vos enfants de 7h30 à 9h tous les matins de la semaine. Ainsi que les lundi, mardi, jeudi et vendredi soir de 16h30 à 18h30.

Pour cette rentrée 2017 les animateurs de l'ALAE vous proposeront pleins de nouvelles activités. Alors venez nombreux, vous amuser avec nous.

Les plus petits pourront découvrir quelques pas de danse celtique, développer leur dextérité en créant des jeux bois et leur imagination avec des jeux autour des « histoires ».

Les plus grands feront travailler leurs méninges avec des jeux énigmatiques, apprendront à collaborer avec des jeux coopératifs. Ils pourront aussi découvrir de grands jeux sportifs.

Les vendredis soirs tous les enfants pourront passer un bon moment ensemble sous le signe de la convivialité avec des soirées à thème.

Nous aimerions faire un petit jardin aromatique dans l'école, et pour cela nous faisons appel à votre générosité. Il nous faudrait des plants de thym, lavande et du romarin.

Le voyage intérieur



L'actu d'octobre

Contact : voyageinterieur31@gmail.com ou 06.84.93.12.48

Les COURS

Sophrologie (2 cours « découverte » offerts)

mardi de 18h30 -20 h / mercredi de 9h30-11h

Relaxation /et au marche méditative (1 cours « découverte » offert)

Un samedi sur 2 : de 11 à 12 h : démarrage le 7 octobre

Groupe de paroles et Relaxation pour les personnes atteintes de cancer

Un vendredi sur 2 : de 10h à 11h30 : démarrage le 29 sept

Les ATELIERS

Atelier d'initiation du massage du dos et crâne

Samedi 14 octobre : 30 euros l'atelier (4 personnes uniquement) - sur réservation

Atelier d'initiation au shiatsu

Samedi 21 octobre : (8 personnes - sur réservation) horaires et tarif à définir

Les CONFERENCES

Vendredi 6 octobre à 19h : présentation de la pratique en santé naturelle et Bien-Être, de la Réflexologie plantaire, et de la Sophrologie par Céline Fernandez, Christine Longueville, Fanny Lagrange

Samedi 21 octobre à 10h : présentation de l'apithérapie et du shiatsu par Marie-Pierre Glinne

Céline FERNANDEZ (praticienne en santé naturelle et Bien-être) sera présente le 9 octobre pour des séances individuelles de 14 à 18 heures (sur RDV) tel 06 80 18 59 79

Marie Pierre GLINNE (praticienne en santé naturelle et Bien-être) sera présente en octobre pour des séances individuelles (sur RDV) tel 06.74.99.23.56

Recette du mois

gâteau potiron chocolat blanc noix de pécan

Ingrédients :

210 g de potiron épluché et râpé
 50 g de beurre
 200 g de chocolat blanc
 150 g de farine
 3 jaunes d'oeuf
 3 blancs d'oeuf en neige
 1/2 sachet de levure chimique
 150 g de vergeoise ou de sucre de canne roux
 1 bonne pincée de noix de muscade
 1 pincée de sel
 Des noix de pécan



Préparation :

Dans un saladier mélanger le potiron râpé avec les jaunes d'oeuf.
 Faire fondre le beurre et le chocolat au micro-ondes. Mélanger au potiron râpé, ajouter la farine, la levure chimique, le sucre puis la pincée de noix de muscade et le sel.
 Monter les blancs en neige et les incorporer à la préparation délicatement en soulevant bien la pâte.
 Une fois la pâte bien homogène la verser dans un moule bien huilé et sucré, disposer les noix de pécan sur la pâte.
 Enfourner dans le four préchauffé à 180°C pendant 45 min. Et déguster une fois froid.

Conseil du jardinier

Octobre au potager

Entretenez

Bêchez le sol des parcelles laissées libres par les cultures récemment arrachées. Bêcher toujours superficiellement pour ne pas trop perturber la biologie du sol. Vous pouvez préférer un désherbage manuel suivi d'une aération au moyen d'une grelinette, processus moins agressif pour les micro-organismes.
 Incorporez du fumier, du compost.

Plantez

Plantez l'ail rose.
 Repiquez les éclats de rhubarbes.
 Plantez la ciboulette.
 Plantez les oignons blancs.

Récoltez

Récoltez les légumes le matin par temps sec et laissez-les sécher une journée sur place au soleil

avant de les stocker. Carottes, navets d'automne, betteraves, radis noirs seront stockés à l'abri dans une cave après suppression des fanes ou des feuilles.

Récoltez les potirons, courges et courgettes et placez-les en clayettes bien ventilées. Veillez à ne pas coller ces cucurbitacées afin de laisser l'air passer autour de chaque sujet.

Récoltez les gousses de haricots secs avant qu'elles ne pourrissent. Écossez les graines, puis faites les sécher une journée au plein air dans un endroit abrité, stockez-les ensuite dans des sacs en papier ou dans de grandes boîtes en fer.

Semez

Semez les choux, l'oseille, les panais, les épinards, les laitues d'hiver.
 Semez les fèves, uniquement en régions douces.
 Semez les radis sous châssis pour les protéger des premiers froids.

Nouvelles du RPI

septembre 2017

Petits et grands ont repris le chemin de l'école depuis le 4 septembre 2017.

Les longues vacances se terminent. Tous les enfants ont bonne mine. Dans le cartable neuf se cachent stylos, cahiers, feutres et gouache. Chacun découvre, alors, sa classe. Et s'installe à sa nouvelle place. On regarde de tous les côtés. La maîtresse a tout préparé. Elle se présente gentiment. Puis chaque élève en fait autant. On sort les trousse et les cahiers. C'est parti pour bien travailler !



Karine Persillet

Premier débat pour les CE1 CE2 : L'école ça sert à quoi ? Paroles d'enfants

A se faire des amis, à connaître les autres, à apprendre, à comprendre, à se tromper, à réessayer, à s'occuper de soi-même et des autres, à travailler dur pour choisir un métier quand on sera grand, à parler des langues étrangères, à découvrir des choses, à écouter les autres, à bien vivre ensemble en se respectant, à être heureux avec les autres, à se serrer les coudes, à évoluer.

Correspondance des CE2 CM1

Les enfants de la classe de CE2 CM1 ont écrit des courriers à leurs correspondants ariégeois de Prat Bonrepaux avec qui ils partiront en Espagne en juin 2018.

A VENIR :

- Sortie à Betchat pour assister au spectacle Miss Popotte offert par le foyer rural lors de la semaine du goût.
 - L'élection des délégués d'enfants qui aura lieu avant les vacances de Toussaint. 4 listes d'enfants ont été créées. Chaque liste comprend des enfants de CE1, CE2 et CM1. Ils recueilleront les questions, les propositions de l'ensemble des enfants de l'école et participeront à apporter des changements et améliorer la vie au sein de l'école.
 - Un projet sur le Salat avec la classe de CE1 CE2 qui débutera en novembre 2017.
- Sortie sur Toulouse pour assister au concert de l'orchestre du Capitole le 10 novembre.

MAIRIE	Ouverture : du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h 30 ; samedi : de 9 h à 12 h. Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr Tél (permanences élus) : 07.85.33.79.52 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 site internet : mairie-mazeressalat.jimdo.com		
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Ouverture : du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h samedi : de 9 h à 12 h (<i>uniquement retrait des lettres et colis en instance à retirer au secrétariat de Mairie</i>)		
SYNDICAT DES ECOLES CAGIRE SALAT	Mairie de Soueich 05.61.79.73.24 - Bureau à la mairie de Cassagne ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h - Mercredi 8 h - 12 h en période scolaire Tél : 05.61.87.74.47 ; e-mail : sicama31260@orange.fr		
MEDIATHEQUE	Lundi, mercredi, et vendredi 15 h - 18 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52		
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT	Accueil : 05.61.98.49.30 Aides Ménagères : 05.61.97.85.94 Petite Enfance : 05.62.01.55.53	Services de Soins : 05.61.98.49.35 Relais assistantes maternelles : 05.62.01.55.55	
GENDARMERIE	Salies-du-Salat - Tél. : 05.61.90.51.17		
POMPIERS - SAMU	Appel de Secours : 18 Samu : 15		
PERCEPTION	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01		
CENTRE DES IMPOTS	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.85.00 Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, fermé le mercredi et vendredi après-midi.		
E.D.F. – G.D.F.	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31 - Dépannage gaz : 0 800 473 333 Dépannage Electricité : Tél : 0 810 333 009 - Dépannage Gaz : Tél : 0 810 313 209		
S.M.E.A.	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80		
DECHETTERIE	Ouverture tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h - sauf le dimanche et les jours fériés (du 1 ^{er} novembre à fin février fermeture à 17 h) - Tél : 05.61.98.49.32		
SECURITE SOCIALE	CPAM - 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646		
C.A.F.	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 15		
ASSISTANTE SOCIALE	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h au Centre médico-social de Salies - Tél : 05.61.98.06.80		
M.S.A.	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95		
SERVICES DE SANTE A MAZERES	Médecin Dr FAURE Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers Kinés BERNARD-GUYOT-DAGADA-LAMY S.C.P. Taxis Mazériens (conventionnés)	05.61.97.48.59 05.61.97.46.08 06.81.68.19.01 05.61.90.33.22 (St-Martory) 05.61.90.56.18 (Mazères) 05.61.97.54.27	
PHARMACIES DE GARDE	01.10 Ph. Cazelles 08.10 Ph. Dinthilac 15.10 Ph. Des Thermes 22.10 Ph. Centrale 29.10 Ph. Castan 01.11 Ph. Castan	Martres Mazères Salies Salies Boussens Boussens	05.61.98.80.13 05.61.97.46.08 05.61.90.56.51 05.61.90.51.24 05.61.90.00.04 05.61.90.00.04
MEDECINS DE GARDE	La nouvelle organisation de la permanence des soins sur l'ensemble du département de la Haute-Garonne est entrée en vigueur le 2 janvier 2013. Désormais les patients devront composer le 15 ou le 3966: <ul style="list-style-type: none"> • tous les soirs de la semaine après 20 h • du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés 		

MAZERES : LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ !!!

Le mois d'Octobre lance une période de travaux qui va durer jusqu'à fin 2018.

►La mairie : le retrait de l'amiante a débuté il se terminera à la mi-octobre.

►La station d'épuration : les terrassements vont débiter le 16 Octobre. Le stationnement sera interdit rue du 1er Mai et Promenade de Riach.

Vous trouverez dans le bulletin une invitation pour participer à la réunion publique en présence de Sébastien Vincini, Président du SMEA Réseau 31, le Vendredi 27 Octobre à 18 h à la salle du 1^{er} Mai. Nous ferons le point sur les raisons de faire une nouvelle STEP, la technologie qui sera employée.

►Le RD 13 : l'appel d'offre est clos, le choix de l'entreprise se fera dans la 1^{ère} quinzaine d'Octobre et les travaux se feront avant la fin de l'année.

►La rénovation de l'éclairage public : dans le cadre de notre politique d'économie d'énergie et de développement durable, nous allons poursuivre la rénovation de l'éclairage par des candélabres à LED avec la possibilité de diminuer l'intensité à certaines heures pour réduire la facture énergétique. Ces travaux doivent être engagés avant la fin de l'année, nous sommes dans l'attente des dates de travaux par la SPIE.

►L'enfouissement des réseaux du Latéral : la tranche 1 doit s'engager le dossier est bouclé ; toutes les conventions avec les résidents sont faites et nous attendons la date de début des travaux.

►Haut Débit Internet : le Conseil Départemental a engagé une politique volontariste de développement du Réseau Haut Débit sur le Département de la Haute Garonne en priorité dans les zones rurales. Objectif : le Haut Débit sur tout le territoire en 2020, l'arrivée de la fibre optique dans tous les foyers en 2025. Il a été créé un Syndicat Départemental du Numérique pour engager ce vaste chantier.

Nous avons, dès le début du mandat, engagé des démarches auprès des pouvoirs publics, des opérateurs du Conseil Général à l'époque. Nous avons été retenu dans la première liste des communes qui vont être équipées. Les travaux sont en cours à côté de la cabine téléphonique, derrière les panneaux d'information. Il s'agit d'effectuer le gros œuvre qui abritera l'armoire de sous-répartition et mettre en place les fourreaux qui permettront de la raccorder à la fibre optique interconnectée à la boucle cuivre d'Orange. Cette réalisation permettra de passer d'un débit de 1 à 2 Mbit/s actuellement à 20 à 30 Mbit/s d'ici la fin d'année / début 2018. Une excellente nouvelle pour tous, nous sommes de plus en plus nombreux de tout âge à utiliser Internet.

►Des travaux sont actuellement en cours sur le pont pour une période d'entretien courant : la circulation sera alternée du 2 Octobre au 6 Octobre.

►La digue de Suderie est effacée les travaux sont terminés.

SENSIBILISATION AUX GESTES QUI SAUVENT

La mairie en partenariat avec les services de l'Etat et les sapeurs-pompiers de Salies-du-Salat organise une initiation gratuite de 2 h sur les gestes qui sauvent :

SAMEDI 14 OCTOBRE
à la salle du 1^{er} Mai
de 10 h à 12 h



Merci de vous inscrire auprès du secrétariat de mairie au 05.61.97.48.22

JOURNEES DU PATRIMOINE

Lors de la journée du patrimoine le Groupe Cool School (Ecole de musique de Sallies) a animé l' apéritif et le repas qui se tenaient à Sainte-Matrone.

Une journée très agréable avec une météo clémente où ont participé 50 convives dans un moment rempli de convivialité.



RENTREE SCOLAIRE

Jean-Claude Dougnac, Maire, Délia Sartor, Conseillère municipale déléguée aux écoles et Cécile Rossignol, Directrice de l'école de Mazères, ont remis le jour de la rentrée les fournitures scolaires à chaque élève du primaire offertes par la Communauté de Commune Cagire Garonne Salat. Une initiative très appréciée par tous.



Association du Musée du papier Riz Lacroix

Le musée a été ouvert pour les **Journées Européennes du Patrimoine** les 16 et 17 septembre et malgré le temps incertain, des visiteurs des environs voire de Toulouse sont venus visiter ce lieu authentique et pour certains un bâtiment encore **mystérieux**, sur la route de Saint Girons. **Découverte et convivialité** ont été les thèmes de ce week-end.

Pour les enfants, cela a été l'occasion de découvrir les différentes étapes de **fabrication du papier** en en fabriquant eux-même à partir de journaux à recycler, le fromage et le séchage. Ils ont pu personnaliser leurs créations en y ajoutant des images de leur choix.

Pour les gens du village, la (re)découverte des pho-

tos exposées a été l'objet de toutes les attentions : les visages sont familiers, on sait donner le nom de certains, pour d'autres , il reste sur le bout de la langue. Fort de ce jeu improvisé, l'association a décidé de s'investir aussi dans ce nouveau projet qui a pour but de **redonner les noms aux anciens employés** de l'usine Lacroix qui ont été photographiés.

Des visiteurs, qui ont connu l'usine, ont aussi rapporté des **anecdotes**.

Le prochain évènement est

l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'association
SAMEDI 21 OCTOBRE à 17H
au hall LACROIX

Elle sera suivi d'un **apéritif** à partir de **18H30**.